



## Séjour botanique de terrain (5 jours): Puy-de-Dôme

Du 21 au 27 août 2022, La Garance voyageuse organise un séjour de botanique de terrain dans le Puy-de-Dôme, autour du lac Chambon.

Ce séjour aura pour but de permettre, lors de sorties dans des milieux variés, de découvrir les fleurs, arbres et arbustes de montagne, ou d'en améliorer leur connaissance et de s'initier ou de se perfectionner dans la détermination des familles, genres et espèces de plantes.

Les sorties seront conduites et animées par Alain GUICHARD, botaniste et pédagogue, connaisseur du site, et ayant à son actif plus de quinze ans de conduite de stages et sorties pour des structures diverses (FRAPNA, Domaine du Rayol, École des Plantes de Paris, Mille et une Plantes... et La Garance). L'enseignement d'Alain Guichard sera complété par le partage et les échanges de connaissances entre participants, et quelques séances de détermination collectives en soirée pour les plus « mordus ».

### Quelques informations sur le programme de la semaine

*(données à titre indicatif, les conditions météorologiques et l'avancement des floraisons pouvant nécessiter des changements)*

Ce séjour propose une exploration de la flore de fin d'été du Massif central et nous mènera du lac Chambon au lac Guéry et aux alentours de Saint-Nectaire, en passant par la réserve naturelle de la vallée de Chaudefour.



**Les participants doivent être à jour de la cotisation 2022  
à l'association La Garance voyageuse**

Nombre de participants : **16 personnes**, maximum.

*Attention ! Le passe sanitaire (vaccin ou test négatif) sera réclamé par les lieux d'hébergement, selon les règles sanitaires en vigueur au moment du séjour.*



Hébergement au Village vacances Le Grand Panorama  
4 impasse les Rives  
63790 CHAMBON-sur-LAC



• Frais d'hébergement pour le séjour en pension complète :

en chambre 2 personnes (twin) = **340€** p. pers.

**[chambre individuelle impossible]**

Draps fournis mais linge de toilette non fourni.

(la pension comprend 6 petits-déjeuners, 5 paniers repas pour midi, 6 dîners)

**Les frais d'hébergement seront réglés sur place lors du séjour** (chèque à l'ordre de **La Garance voyageuse**)  
**Pour des raisons d'organisation, les personnes s'inscrivant avec hébergement seront prioritaires**

Rendez-vous au gîte **le dimanche 21 août à 18h pour une réunion d'accueil (pas d'accueil avant 17h)**,  
dispersion le **samedi 27 août**, après le petit-déjeuner.

### Conseils pratiques :

- Les excursions ayant lieu sur des sentiers étroits et caillouteux, **il est nécessaire d'être bien chaussé**. Cependant, les dénivelés n'excèdent pas 500 m par jour et le rythme de marche est peu soutenu du fait des observations botaniques, ce qui rend ces sorties accessibles à toutes et à tous.
- L'utilisation d'un bâton (ou deux) de marche est conseillée.
- N'oubliez pas de prévoir protections solaires (crème, chapeau & lunettes), ainsi que des vêtements chauds et imperméables.

Les trajets pour se rendre aux lieux des sorties se feront en covoiturage.

***Si vous avez des régimes alimentaires particuliers, ou des allergies, veuillez le mentionner lors de l'inscription et prévoir éventuellement votre approvisionnement personnel.***

Pour plus de renseignements sur les conditions de sortie sur le terrain, vous pouvez contacter Alain Guichard par courriel à l'adresse : [alainguichard26@gmail.com](mailto:alainguichard26@gmail.com), ou par téléphone au 06 22 96 64 36

**Participation aux frais d'encadrement pour la semaine (hors hébergement, restauration et transport) : 260€**

Votre inscription ne sera validée qu'à **réception de l'intégralité de votre règlement** : vous pouvez choisir de régler en **un seul chèque de 260€** encaissé début mai – ou **3 chèques (90 + 90 + 80)** qui seront encaissés de façon échelonnée (fin février, début mai, début juin)

**En cas d'annulation de votre fait moins d'un mois avant le début du séjour, seuls 30 % des frais d'encadrement vous seront remboursés.**

**Bulletin d'inscription à retourner (accompagné de vos chèques + adhésion éventuelle) à :  
La Garance voyageuse, 48370 Saint-Germain-de-Calberte**

**Merci de faire un bulletin d'inscription par personne et un chèque à part pour votre adhésion.**

-----  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. portable : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

☐ souhaite réserver une participation au séjour **Puy-de-Dôme : ci-joint un chèque de 260€ (ou 3 chèques)**

Hébergement :

☐ chambre partagée (2 personnes)

Transports :

☐ Je viendrai en voiture et peux emmener \_\_\_\_\_ personnes

☐ Je cherche une place en co-voiturage (partage des frais)

☐ Je viendrai en train (gare de Clermont-Fd + co-voiturage)

Précisez si vous souhaitez partager la chambre avec une personne particulière : \_\_\_\_\_

Régime particulier : \_\_\_\_\_

☐ J'adhère ou renouvelle mon adhésion, je joins également **un chèque d'adhésion** à l'association La Garance voyageuse pour l'année civile 2022 :

☐ **20€** (tarif normal) ;

☐ **10€** (petit budget) ;

☐ **30€** (tarif couple)

Chèques à l'ordre de : **La Garance voyageuse**

*J'ai bien noté que seuls 30% des frais d'encadrement me seront remboursés en cas d'annulation de mon fait moins d'un mois avant le début du séjour. Et, dans ce cas, suivant les exigences du gîte ou de l'auberge, il est possible que les frais d'hébergement doivent vous être également réclamés.*

*Rappel : le passe sanitaire (vaccin ou test négatif) sera réclamé par les lieux d'hébergement, selon les règles sanitaires en vigueur au moment du séjour.*

Signature :